/BA

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-152 du 27 Mai 1994

Chargeant Monsieur Rigobert LADIKPO, Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises de l'intérim de Monsieur Paul DOSSOU, Ministre des Finances pour compter du 07 Mai 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant Proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 94-135 du 06 Mai 1994 portant attributions de Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat à la Présidence de la République, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 07 Mai 1994, Monsieur Rigobert LADIKPO, Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises est chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence de Monsieur Paul DOSSOU.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 27 Mai 1994

Pour le Président de la République et par délégation, le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale.

Désiré VIEYRA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 ME 4 SGG 4 MF-MIPME 4 AUTRES MINISTERES 19 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-